

COMMUNE DE LANDEHEN

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2026

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**, le **DIX-SEPT SEPTEMBRE**, à **vingt HEURES**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire.

Convocation du 9 septembre 2026.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 14

Nombre de pouvoirs : 1

Présents : Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire, Philippe BOSCHER, Stéphanie KERAUFFRET, Adjoint, David GAUBERT, Benoît ROUAULT, Benjamin ROUAULT, Fabienne PERRO, Maxime ROBIN, Laurent CHEVREAU, Sonia JOANNOT, Corentin POILVET, Isabelle GICQUEL, Murielle NICOLAS.

Absents excusé(e) s : Catherine RUFFET qui a donné pouvoir à Nathalie TRAVERT LE ROUX.

Le Conseil nomme Isabelle GICQUEL en qualité de Secrétaire de séance.

DELIBERATION 2026-09-01-07

4.1 - PERSONNEL - DEPARTS DES AGENTS en RETRAITE

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal la date du 2 octobre prochain pour la cérémonie du départ en retraite de deux de ses agents.

Il est d'usage d'offrir un « cadeau » lorsqu'un agent quitte la Commune après des années au service de la collectivité.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant la reconnaissance de la Commune envers le travail accompli des agents tout au long de leur carrière au service de la Collectivité,

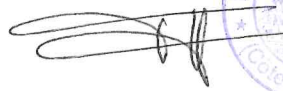
- **DECIDE**, à l'occasion du départ des agents en retraite, d'offrir un cadeau dont la valeur tiendra compte du temps passé au service de la Commune, à raison d'un montant de 50 € par an pour un temps complet.

VOTE pour : 15 contre : 0 abstention : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Nathalie TRAVERT LE ROUX,
Maire

Isabelle GICQUEL,
Secrétaire





Délibération certifiée publiée le 24 septembre 2026 - transmise en Préfecture le 24 septembre 2026

Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire

